

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

21 novembre 2022

---

VISANT À ABOLIR LA CORRIDA : UN PETIT PAS POUR L'ANIMAL, UN GRAND PAS  
POUR L'HUMANITÉ - (N° 329)

Commission	
Gouvernement	

**AMENDEMENT**

N ° 554

présenté par  
M. Meizonnet

-----

**TITRE**

À la fin du titre, supprimer les mots :

« : un petit pas pour l'animal, un grand pas pour l'humanité ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

La corrida est une tradition ancrée dans certains territoires Français, elle fait partie intégrante des traditions de certaines régions. En insinuant dans ce titre, que la corrida irait à l'encontre de l'humanité, des milliers de personnes pourraient se sentir insultées.